

Mise en place des rythmes scolaires

Compte-rendu du Comité de Pilotage du 3 octobre 2014

Faisant suite à la rentrée et au dernier courrier reprenant les différents points que nous voulions voir améliorés, le Comité de Pilotage s'est réuni.

La mairie a fait une observation attentive des moments clés de la journée des élèves.

Nous avons fait remonter les interrogations et les dysfonctionnements signalés par les familles.

La mairie nous a donc fait un premier retour:

- Pour les maternelles,

Les enfants sortant à 16h restent dans la classe avec l'enseignant, les autres seront sortis de classe dans les 10mn qui précèdent, ceci est plus confortable et plus sécurisant.

Le 16h00-16h30 est un temps récréatif.

Le goûter a lieu de 16h30 à 17h00. Les parents, qui ont inscrit leurs enfants à la garderie, ne peuvent les récupérer qu'à partir de 17h00.

Au niveau encadrement, il faut un adulte pour 15 enfants.

- Pour les élémentaires,

Fin de classe à 16h00 avec la première sortie.

16h00-16h30, temps récréatif et seconde sortie possible à 16h30,

Etude de 16h30 à 17h30, les enfants sortent à 17h30 sauf s'ils sont inscrits à la garderie. garderie gratuite sur le temps 17h30-18h00.

EMS 16h00-18h00

Le taux d'encadrement est de 1 pour 20. De 16h00 à 16h30, tous les adultes présents sont responsables. La mairie reconnaît que, sur le créneau 17h30-18h00, elle n'atteint pas encore ce taux, mais c'est son objectif.

Après ce premier état des lieux, la mairie nous a fait des annonces :

- Un assouplissement du système de facturation de la restauration et du CML pour le mercredi avec non facturation des absences planifiées. Inscription au trimestre avec les jours choisis pour la cantine et le CML à cocher. Mise en œuvre pour le prochain trimestre.
- Pour le mois de septembre, une facturation à la présence, et sur simple demande l'annulation possible pour le trimestre en cours si l'enfant n'a jamais bénéficié des prestations du mercredi, sont accordées.

- Mise en place d'activités/ateliers ludiques sur les temps dégagés par la réforme (notamment sur le temps de midi). Des malles de jeux sont cours de constitution (par la ludothèque) pour équiper chaque école, malles à destination des enseignants et d'autres à destination des animateurs pour la pause méridienne ou garderie. La ville travaille à étoffer ses propositions.
- Une attention particulière aux prestations proposées par les CML suite à l'introduction de la ½ journée supplémentaire le mercredi. Pour permettre de vrais projets de qualité, la ville a opté pour une sortie des enfants à 17h30.
- Un effort pour assurer un maximum de sécurité sur les temps périscolaires du soir en particulier.

Nous resterons attentifs et nous ferons un nouveau bilan lors du prochain Comité de Pilotage qui aura lieu fin novembre, début décembre.

Marie-Laure Laglenne, Présidente de l'AAPEELA